



10 octobre 2021. La Creuse Agricole. La FDSEA et les sénateurs abordent les retraites des conjoints et des aides familiaux.

## **10 octobre 2021. La Creuse Agricole.**

La FDSEA et les sénateurs abordent les retraites des conjoints et des aides familiaux.

Le président de la FDSEA de la Creuse, Christian Arvis, la présidente de la commission des agricultrices, Séverine Bry ainsi que le président de la section des anciens exploitants, Gérard Laverdan ont interpellé les sénateurs pour sensibiliser les parlementaires sur l'urgence de la revalorisation des retraites.

Ces hommes et ces femmes qui ont œuvré pendant des années pour nourrir le peuple méritent une reconnaissance rapide de leur travail.

En effet, le texte qui permettrait de revaloriser de 100 euros en moyenne les retraites de 210 000 conjoints et aide familiaux, dont 67 % de femmes n'est toujours pas inscrit à l'ordre du jour des travaux du Sénat.

La mise en œuvre de cette revalorisation nécessite l'adoption du texte dans les mêmes termes au Sénat et rapidement.

Le lundi 20 septembre, la présidente de la commission Séverine Bry et le président de la section des anciens exploitants se sont réunis pour un entretien téléphonique avec le sénateur Jean-Jacques Lozach.

« Les retraités sont oubliés, et un jeune n'est pas motivé au vu de la retraite qui l'attend. Une femme travaille autant qu'un homme sur l'exploitation, elle a besoin de plus de reconnaissance. Il faut une application rapide du texte » déclare Séverine Bry.

« Il est aussi important que cette revalorisation soit indexée au niveau du SMIC, c'est indispensable. Les agriculteurs et agricultrices ont tout donné et c'est un manque de considération que ce texte ne soit pas passé bien plus tôt » déplore Gérard Laverdan. Le sénateur Jean-Jacques Lozach assure qu'il défendra les revendications et entend bien qu'il faut le mettre en place le plus rapidement possible.

Quelques jours plus tard, dans la matinée du vendredi 1er octobre a eu lieu la rencontre avec Monsieur le sénateur Eric Jeansannetas et son collaborateur, Monsieur le maire de Saint-Vaury, Philippe Bayol, conseiller départemental.

Toujours sur le front, la présidente de la commission des agricultrices, Séverine Bry et le président de la section des anciens exploitants, Gérard Laverdan n'ont pas hésité à expliquer la situation préoccupante des retraites concernant les conjoints collaborateurs et aides familiaux, injustement écartés de toute revalorisation.



10 octobre 2021. La Creuse Agricole. La FDSEA et les sénateurs abordent les retraites des conjoints et des aides familiaux.

« Cette revalorisation est importante car il existe une grande inégalité entre les hommes et les femmes au niveau de la retraite » intervient Séverine Bry.

« Effectivement, comment peut-on être satisfait de toucher une si petite retraite, en travaillant depuis l'âge de 14 ans ? » s'interroge Gérard Laverdan.

Le sénateur a assuré qu'il soutient l'initiative de la PPL d'André Chassaigne et qu'il ne manquera pas de les tenir informer des avancés au niveau de l'agenda parlementaire concernant ce texte.

Marie Francillout